

RESTAURANT SCOLAIRE TABLEAU PERMANENT

CITE INTERCOMMUNALE DE L'ENFANT

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Ce tableau servira d'inscription pour l'année complète et vous évitera d'en remplir un mensuellement.

Toutefois, des changements peuvent être appliqués à ce tableau. Vous avez aussi la possibilité de demander des modifications à l'adresse suivante: centreloisirs@bregnier-cordon.fr (au plus tard le jour ouvrable précédant avant 9h00)

Si votre enfant est absent et que nous n'en avons pas été avisés préalablement et dans le délai imparti, seule une attestation médicale pourra permettre le remboursement de son premier repas d'absence. Il vous appartiendra d'annuler, dans les délais, les repas suivants.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
SEMAINES PAIRES				
SEMAINES IMPAIRES				

PARTIE A CONSERVER

PARTIE A DÉTACHER et à nous retourner

RESTAURANT SCOLAIRE

Je, soussigné....., inscris mon enfant.....

au restaurant scolaire, de manière permanente pour l'année 2023/2024

veuillez mettre une croix sur les jours de présence de votre enfant

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
SEMAINES PAIRES				
SEMAINES IMPAIRES				

Observations

particulières :.....

A..... le,.....Signature :

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE TABLEAU PERMANENT

CITE INTERCOMMUNALE DE L'ENFANT
ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Ce tableau servira d'inscription pour l'année complète et vous évitera d'en remplir un mensuellement.

Toutefois, des changements peuvent être appliqués à ce tableau. Vous avez aussi la possibilité de demander des modifications à l'adresse suivante: centreloisirs@bregnier-cordon.fr au plus tard le jour même avant 10H00.

	MATIN				SOIR			
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	lundi	mardi	jeudi	vendredi
SEMAINES PAIRES								
SEMAINES IMPAIRES								

PARTIE A CONSERVER

PARTIE A DÉTACHER et à remettre au centre de loisirs

veuillez mettre une croix sur les jours de présence de votre enfant.

	MATIN				SOIR			
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	lundi	mardi	jeudi	vendredi
SEMAINES PAIRES								
SEMAINES IMPAIRES								

Je, soussigné....., inscris mon enfant.....
à l'accueil périscolaire de manière permanente pour l'année 2023/2024

Observations
particulières :

A..... le.....Signature :